



Ville de
CABANNES
Volat fama per orbem

EMPLOIS ETE 2025

Chaque année, la municipalité offre la possibilité d'un emploi saisonnier (au service technique, au restaurant scolaire ou à l'entretien des locaux municipaux) d'un mois aux jeunes du village.

Les critères à remplir pour pouvoir postuler sont les suivants :

- Avoir entre 16 et 18 ans pendant la durée du contrat,
- Ne pas avoir déjà travaillé pour la commune, afin de satisfaire le maximum de personnes.

Pour l'année 2025, les contrats de 17h30 hebdomadaires s'échelonnent du 1^{er} au 31 juillet 2025 et du 1^{er} au 31 août 2025. Un tirage au sort sera effectué lors de la séance du Conseil Municipal du 26 mars pour déterminer les candidats retenus et répartis pour moitié sur les mois de juillet et d'août.

Pour postuler à ces emplois, vous pouvez adresser votre demande jusqu'au 8 mars 2025 dernier délai à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Maire
Mairie de Cabannes
Place de la Mairie
13440 CABANNES

Sur le courrier, veuillez à indiquer vos coordonnées postales, téléphoniques, adresse mail, date de naissance et à préciser le ou les mois pour le(s)quel(s) vous postulez.

Le Maire,
Gilles MOURGUES